



Source de la Tour à La Batie-Rolland (26) - Cliché Disthène

REPÈRES

AQUIFÈRE

Partie du sous-sol qui contient de l'eau. Par métonymie, désigne l'eau elle-même (la nappe). Dans l'aquifère, l'eau n'est pas libre comme dans un lac qui serait souterrain : elle occupe les vides entre les grains du matériau, ou les fissures.

NAPPE

Eau contenue dans l'aquifère. Elle peut être superficielle ou profonde, libre ou captive si elle est surmontée de terrains imperméables. Son niveau varie dans le temps en fonction des apports qu'elle reçoit l'infiltration (pluie, irrigation), de cours d'eau ou de nappes voisines.

NAPPE ALLUVIALE

Nappe contenue dans des alluvions. Les nappes alluviales sont généralement libres et proches de la surface. De ce fait elles sont souvent vulnérables à la pollution d'origine anthropique (humaine).

RÉSEAU DE SUIVI

Ensemble de points d'observation de la nappe (puits, forages, sources) qui permettent la mesure des niveaux (piézométrie) et/ou le prélèvement d'échantillons d'eau pour analyse. Un point est « mixte » lorsqu'il est suivi pour les deux aspects.

ALLUVIONS

Roches sédimentaires déposées par des cours d'eau (alluvions fluviales) ou par les eaux de fonte des glaciers (alluvions fluvioglaciales). Dans le département de la Drôme, les alluvions sont des formations jeunes, superficielles.

MOLASSE

Roche sédimentaire constituée de grains de sables cimentés (c'est donc un grès) par un ciment calcaire. Dans la Drôme, la molasse est d'âge miocène : elle affleure dans le nord du département (molasse du Bas Dauphiné) et au sud (molasse du bassin de Valréas). La nappe qu'elle renferme est profonde.

PRESSIION ANTHROPIQUE

Influences quantitatives (prélèvements, rejets) ou qualitatives (pollutions) qu'exercent les infrastructures et activité humaines : zones urbanisées, agriculture, secteurs industriels, routes, voies ferrées, captages pour l'alimentation en eau potable, etc.

AEP

Alimentation en eau potable. Les eaux destinées à cet usage, considéré comme le plus noble, répondent à des normes de qualité très strictes. Les captages AEP fonctionnent toute l'année, contrairement aux captages agricoles, dont l'usage est saisonnier. La lutte contre le risque de pollution des captages publics s'appuie sur la mise en œuvre de périmètres de protection.



LE DÉPARTEMENT

